

REGION LIEGE

2012

CHAMPIONNATS INTERCLUBS REGIONAUX

COMITE REGIONAL TENNIS LIEGE

Maison des Sports

Rue des Prémontrés, 12 4000 LIEGE

Tel : 04/237.91.24 ou 25 Fax : 04/222.90.51

E-Mail : secretariat@aftliege.net

Site : www.aftliege.net

REGLEMENT INTERCLUBS

DISPOSITIONS DU COMITE REGIONAL LIEGE

INTERCLUBS ADULTES

MESSIEURS

1 ^{ère} Division Régionale	445 à 520
2 ^{ème} Division Régionale	365 à 440
3 ^{ème} Division Régionale	285 à 360
4 ^{ème} Division Régionale	205 à 280
5 ^{ème} Division Régionale	145 à 200
6 ^{ème} Division Régionale	95 à 140
7 ^{ème} Division Régionale	45 à 90
8 ^{ème} Division Régionale	30 à 40

DAMES

1 ^{ère} Division Régionale	275 à 340
2 ^{ème} Division Régionale	205 à 270
3 ^{ème} Division Régionale	145 à 200
4 ^{ème} Division Régionale	100 à 140
5 ^{ème} Division Régionale	65 à 95
6 ^{ème} Division Régionale	30 à 60
7 ^{ème} Division Régionale	20 à 25

MESSIEURS 35

1 ^{ère} Division Régionale	215 à 285
2 ^{ème} Division Régionale	145 à 210
3 ^{ème} Division Régionale	80 à 140
4 ^{ème} Division Régionale	40 à 75
5 ^{ème} Division Régionale	20 à 35

MESSIEURS 45 - DAMES 30

1 ^{ère} Division Régionale	145 à 220
2 ^{ème} Division Régionale	80 à 140
3 ^{ème} Division Régionale	40 à 75
4 ^{ème} Division Régionale	20 à 35

MESSIEURS 55 - DAMES 40

1 ^{ère} Division Régionale	80 à 140
2 ^{ème} Division Régionale	40 à 75
3 ^{ème} Division Régionale	20 à 35

MESSIEURS 60 – 65 – 70 et DAMES 50 – 60

1 ^{ère} Division Régionale	45 à 70
2 ^{ème} Division Régionale	20 à 40

MESSIEURS 65 (3 doubles)

1 Division Régionale

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIES
(à partir de deux poules par catégorie)

INTERCLUBS JEUNES

Les interclubs, divisions jeunes, ne dépendant pas du règlement national, le fait pour un joueur de participer le même jour à une rencontre « adultes » et à une rencontre interclubs « jeunes » n'est pas sanctionné.

DATES Samedi 28 avril – Mardi 1er mai Samedi 5 – 12 – 19 mai à 9 heures

- 16	Division I	(Min 50)-(S= 95 max)-(D= 90 max) (3 simples + 1 double)
JG et JF	Division II	(Min 25)-(S= 45 max)-(D= 40 max) (3 simples + 1 double)
	Division III	(S= 20 max)-(D= 15 max) (3 simples + 1 double)
	Div. LIGUE AFT	minimum 100 pts (3 simples + 1 double)
- 14	Division I	(Min 50)-(S= 95 max)-(D= 90 max) (3 simples + 1 double)
	Division II	(Min 25)-(S= 45 max)-(D= 40 max) (3 simples + 1 double)
	Division III	(S= 20 max)-(D= 15 max) (3 simples + 1 double)
JG et JF - 12	Div. LIGUE AFT	minimum 50 pts (3 simples + 1 double)
	Division I	(Min 25)-(S= 45 max)-(D= 40 max) (3 simples + 1 double)
	Division II	(S= 20 max)-(D= 15 max) (3 simples + 1 double)
JG – 12	Division Accueil MID	(S= 15 max)-(D= 10 max) (3 simples + 1 double)
	Division I	(Min 20)-(S= 45 max)-(D= 40 max) (3 simples + 1 double)
	Division II	(S= 15 max)-(D= 10 max) (3 simples + 1 double)
JF – 12	Division Accueil MID	(S= 15 max)-(D= 10 max) (3 simples + 1 double)

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIES

<u>DATES</u>	Samedi 26 mai - 2 – 9 – 16 - 23 juin	(BALLE MID)
JG - 10	nés en 2002 - terrain de 24 mètres formule : 2 simples + 1 double en 4 jeux avec tie break à 3/3	Division LIGUE : MIN 20 PTS 1è Division : Max 15 pts
JF – 10	nées en 2002 – terrain de 24 mètres formule : 2 simples + 1 double en 4 jeux avec tie break à 3/3	Division LIGUE : MIN 15 PTS 1è Division : Max 15 pts

SUR TERRAINS DE 18 METRE

(BALLE MOLLE)

JG –9	nés en 2003 et après (2 simples + 1 double en 4 jeux avec tie break à 3/3) Division LIGUE : MIN 15 PTS 1è Division : Max 15 pts
JF – 9	nées en 2003 et après (2 simples + 1 double en 4 jeux avec tie break à 3/3) 1è Division : Max 15 pts

Mixte UNE SEULE DIVISION ET UNIQUEMENT REGIONALE

ATTENTION : UNE EQUIPE QUALIFIEE POUR L'INTERSERIES

.....

ATTENTION : RAPPEL

CATEGORIES JEUNES – 16, - 14 et – 12 :

Un joueur NE peut être inscrit QUE dans sa catégorie d'âge et LA catégorie d'âge supérieure, sauf dérogation de la Direction Sportive.

Les JG et JF – 10, C30,5 et NC peuvent également jouer en – 12 Division Accueil MID

Les JG et JF – 10, C30,4 et plus peuvent également jouer en - 12

Les JG et JF – 9 doivent être inscrits UNIQUEMENT dans LEUR catégorie sauf dérogation de la Direction Sportive.

Les JG et JF - 12, classé(e)s C 15,5 PEUVENT jouer en catégories Messieurs et Dames.

INTERCLUBS REGIONAUX

INSTALLATIONS - COURTS

ARTICLE 5

- Les rencontres se jouent en plein air, sur terre battue, Green Tenn, Canada Tenn, French court, sur tout revêtement mentionné sur le site Web de la Fédération Internationale de Tennis (document « classified court surfaces ») ainsi que sur tout autre revêtement accepté par la FRBT.
- En cas d'intempéries, les rencontres peuvent, avec l'accord écrit des deux capitaines, se dérouler sur courts couverts, quel que soit le revêtement des courts.
- Un club peut inscrire en Messieurs - Dames
Messieurs 35-45-55-60-65-70 - Dames 30-40-50-60 - Jeunes

POUR :

2 terrains	2 équipes	8 terrains	10 équipes
3 terrains	4 équipes	9 terrains	12 équipes
4 terrains	4 équipes	10 terrains	12 équipes
5 terrains	6 équipes	11 terrains	14 équipes
6 terrains	8 équipes	12 terrains	16 équipes
7 terrains	8 équipes	13 terrains	16 équipes
		14 terrains	18 équipes

- Dans le cas ou le même jour 2 équipes A.B. ne disposeraient que de trois terrains,
l'alternative 1e match : A. 2 terrains B. 1 terrain
2è match : A. 1 terrain B. 2 terrains

et ainsi de suite, est STRICTEMENT OBLIGATOIRE.

- Toute équipe peut être appelée par le juge arbitre à jouer sur un terrain extérieur au club, déclaré comme tel au secrétariat régional.

ARTICLE 14 Pt 2°

Date limite pour les demandes d'ajouts aux listes d'engagement : le **15 JUIN 2012**

ATTENTION : Les demandes d'ajout aux listes doivent parvenir pour le jeudi 16 h au plus tard au secrétariat régional pour que les joueurs puissent être alignés le week-end suivant.

CALENDRIER ET HORAIRES

ARTICLE 21

JEUNES	Samedi à 9 heures précises
DAMES	Samedi à 14 heures précises
MESSIEURS	Dimanche à 9 heures précises
MESSIEURS 35 - 45	Samedi à 14 heures précises
DAMES 30-40-50 et Messieurs 55	Dimanche à 14 heures précises
MESSIEURS 60 – DAMES 60	Mardi à 14 heures précises (...mai)
MESSIEURS 65 (équipes de doubles)	Mardi à 14 heures précises (...juin)
MESSIEURS 65	Jeudi à 14 heures précises (...juin)
MESSIEURS 70	Jeudi à 14 heures précises (...mai)

- Toute rencontre peut toujours être avancée avec l'accord écrit des deux capitaines.

EN 2012 - LES INTERCLUBS SE DEROULERONT :

DAMES et JEUNES	28 avril – Mardi 1 ^{er} – 5 – 12 – 19 mai
Interséries (2 équipes qualifiées)	26 mai – 2 – 9 – 16 – 23 – 30 juin
MESSIEURS	29 avril – 6 – 13 – Jeudi 17 – 20 mai
Interséries (2 équipes qualifiées)	27 mai – 3 – 10 – 17 – 24 juin – 1 ^{er} juillet
JEUNES - 10 / - 9	26 mai – 2 – 9 – 16 – 23 juin
Interséries (1 équipe qualifiée)	1 et 2 septembre (clubs à déterminer)
MESSIEURS 35 - 45	26 mai – 2 – 9 – 16 – 23 juin
Interséries (2 équipes qualifiées)	30 juin – 7 – 14 – 21 – 28 juillet – 4 août
DAMES 30-40-50 MES. 55	27 mai – 3 – 10 – 17 – 24 juin
Interséries (2 équipes qualifiées)	1 – 8 – 15 – 22 – 29 juillet – 5 août
MESSIEURS 60 – DAMES 60	M24 avril – Mercredi 2 – M8 – M15 – M22 mai
Interséries (2 équipes qualifiées)	M29 mai – M5 – M12 – M19 – M26 juin
MESSIEURS 65 (équipes de double)	M29 mai – M5 – M12 – M19 – M26 juin
Interséries (1 équipe qualifiée)	M3 – M10 – M17 juillet
MESSIEURS 65	J24 – J31 mai – J7 – J14 – J21 juin
Interséries (2 équipes qualifiées)	J28 juin – J5 – J12 – J19 juillet
MESSIEURS 70	J26 avril – J3 – J10 – J24 – J31 mai
Interséries (2 équipes qualifiées)	J7 – J14 – J21 – J28 juin

ARTICLE 20

CHAQUE SIMPLE COMPTE POUR UN POINT, LE DOUBLE POUR DEUX POINTS.

ARTICLE 24

Tout joueur doit présenter un document officiel prouvant son identité (passeport ou permis de conduire)
Le responsable interclubs accepte la photocopie de tout document permettant de contrôler son identité.

ARTICLE 27 2è A

Dans toutes les divisions de toutes les catégories, chaque équipe doit avoir le minimum des points de la division concernée.

BALLES

ARTICLE 33

- Les balles sont fournies par le joueur visité à raison de quatre balles en excellent état.
- Tous les matches d'une rencontre ne doivent pas nécessairement se jouer avec la même marque de balles.
- Toutes les rencontres doivent être jouées avec une balle conforme au règlement de l'I.T.F.

REMISE DES RENCONTRES

ARTICLE 36

La remise partielle ou totale d'une rencontre ne peut être décidée que par le responsable interclubs et pas avant :

18 heures : en DAMES - MESSIEURS - MESSIEURS 35-45-55-60-65-70 - DAMES 30-40-50-60

12 heures : en JEUNES

Le capitaine "Visité" au calendrier reste responsable de la feuille de résultats et de la communication du résultat au secrétariat.

EN CAS DE REMISE, TOUTES LES RENCONTRES DOIVENT ÊTRE TERMINEES AU PLUS TARD LE JEUDI.

COMMUNICATION DES RESULTATS INTERCLUBS

TOUS VOS RESULTATS DEVRONT ÊTRE ENCODES POUR LE

LUNDI A 07 HRS AU PLUS TARD

ATTENTION : EN CAS DE REMISE DES RENCONTRES VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT CONTACTER LE SECRETARIAT REGIONAL LE LUNDI AVANT 9 HRS EN COMMUNIQUANT TOUS LES DETAILS DES REMISES.

MARDI 1^{ER} MAI : Les résultats doivent être encodés pour le mercredi à 7 Hrs au plus tard. En cas d'intempéries vous devez contacter le secrétariat le mercredi avant 9 hrs en communiquant tous les détails des remises.

**PAR TELEPHONE
PAR E-MAIL**

**04 – 237.91.24 et 237.91.25
secretariat@aftliege.net**

INTERCLUBS 2012

CONCERNE : TERRAINS EXTERIEURS

Le Comité Régional de Liège, autorise les clubs à employer pour les interclubs des terrains extérieurs aux conditions suivantes :

1. Renseigner ces terrains au Comité Régional avant la date limite de rentrée des feuilles d'engagement en stipulant : le nombre, la situation et le revêtement.
2. Fournir au Comité Régional, une attestation du propriétaire donnant l'autorisation d'employer ses terrains.
3. S'engager à employer ces terrains EFFECTIVEMENT pendant la période des interclubs.

En cas de non respect de cette 3ème condition, le club serait sanctionné de la façon suivante :

- a) Une équipe régionale (tirée au sort) serait déclarée "Forfait" c'est-à-dire, ne pourrait plus participer aux interclubs.
- b) Amende correspondant au forfait général.

CONCERNE : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TERRAINS

Ceux-ci doivent être terminés pour le premier interclubs.
Si cela n'est pas le cas, des équipes régionales seront déclarées "Forfait", c'est-à-dire, ne participeront pas aux interclubs, afin de ramener le nombre de ces équipes, au nombre autorisé.

Toutefois, il est loisible aux clubs de louer des terrains * pour la durée des interclubs.

* Voir conditions pour les terrains extérieurs.

ORGANISATION INTERCLUBS MINI TENNIS

DATES 26 mai – 2 – 9 – 16 – 23 juin
Interséries 1 et 2 septembre (clubs à déterminer)
Début des matches : samedi à 9 heures précises

ORGANISATION

- 1. LE TERRAIN** longueur : 18 mètres
largeur : 6,5 mètres
hauteur filet au centre : 0,80 mètre
carrés de service : dimensions normales
double : 8,23 M de largeur, soit les lignes simple
- 2. L'EQUIPEMENT** RAQUETTE EVOLUTIVE en fonction de la morphologie de l'enfant.
balle intermédiaire "ST"
- 3. REGLES DU JEU** Règles traditionnelles
match en 2 sets gagnants - set de 4 jeux
tie break à 3/3 dans tous les sets
- 4. INTERCLUBS** chaque rencontre comporte 2 simples - 1 double

REGLEMENT

1. CATEGORIES GARCONS et FILLES 2003 ET APRES

JG - 9 DIVISION LIGUE : Minimum 15 points
JG - 9 Division I : Maximum 15 points

JF - 9 Division I : Maximum 15 points

- 9 MIXTE 2003 ET APRES * UNE SEULE DIVISION

*** ATTENTION : la mixité est obligatoire soit pour les simples ou pour le double**

2. LISTE D'ENGAGEMENT

A établir comme en interclubs Jeunes en tenant compte qu'un joueur - 9 ne peut se trouver sur la liste des - 10 . (Sauf dérogation de la Direction Sportive)

- 1 liste pour les garçons nés en 2003 et après
- 1 liste pour les filles nées en 2003 et après
- 1 liste pour la catégorie mixte nés en 2003 et après *

*** ATTENTION : la mixité est obligatoire soit pour les simples ou pour le double**

L'ajout de joueurs est autorisé.

3. DEROULEMENT DES RENCONTRES

En simple : 2 joueurs + 1 réserve
En double : 2 joueurs + 2 réserves

Le règlement des interclubs est d'application